

## **LANGAGE D'ÉCRITURES ET LANGUE ORALE SUR INTERNET**

*Résumé : Les nouveaux supports influencent les formes graphiques et rédactionnelles. Analyse des poids respectifs des langages écrit et oral à partir du courrier électronique.*

L'informatisation qui touche la totalité de la chaîne éditoriale voit se développer à côté de l'écran-papier (destiné à une lecture sur papier), l'écrit-écran, où l'ordinateur devient support de lecture. Avec ce dernier, devenu support de lecture, l'informatique entraîne le texte dans des pratiques peu connues. L'écran devient un instrument de lecture. En France, le Minitel avait initié la situation, mais la technologie associée ne permettait pas une exploration pointue. Historiquement le texte a toujours été étroitement lié à ses supports. La pierre, le papyrus, le parchemin, le papier, mais aussi l'affiche, le trac, le quotidien, le magazine influencent la forme et le contenu textuel. L'écran n'échappe pas à la règle. Depuis cinq siècles, l'imprimerie a mis en place un système très sophistiqué de présentation.

Les règles à la base des échanges électroniques sont-elles celles des langages traditionnels de l'écrit et de l'oral ? Lorsque l'utilisateur communique à travers le réseau Internet, il découvre une curieuse écriture issue de la parole. Pourtant les cultures orales et écrites se sont développées selon des procédés radicalement différents. L'écriture est une forme abstraite de transcription de la pensée tout comme la parole à travers le langage. Mais la comparaison se termine ici. C'est pourquoi nous nous arrêterons sur le mélange des codes oral et écrit relevés dans l'échange électronique. Puis nous en viendrons un autre code, la typographie, censée faire le lien entre l'oral et l'écrit. Pour finir, nous analyserons les modes d'échanges proches de l'oralisation de l'écrit relevés dans les messageries électroniques où un nouveau langage idéographique parallèle, plus proche de l'écriture, peut aussi se créer.

**Mélange des codes oral et écrit.**

"La retranscription automatique de l'oral ne va pas sans poser un certain nombre de difficultés théoriques essentielles qui, loin d'être triviales, évoquent le fossé creusé entre la langue, la parole et l'écriture. Supposons toutefois la chose envisageable, c'est alors à une profonde révolution des modes d'échanges humains qu'il faudrait s'attendre et notamment à l'oralisation de l'écrit."<sup>1</sup> Les codes abstraits, qui permettent la communication, reproduisent différemment les interprétations individualisées. L'écriture retranscrit approximativement le langage oral, la pensée dédiée à l'oralité. De plus, le rôle de l'écriture n'est pas de retranscrire le langage oral. L'écriture pratique un langage autonome. Un certain nombre de questions théoriques sont dès lors soulevées. L'oralité écrite pose la question de la différence entre la langue, la parole et l'écriture.

Déjà initié, en France, dans les messageries du Minitel, le style du texte présenté sous une forme orale-écrite paraît se confirmer dans les échanges sur Internet. C'est surtout dans le cadre des communications interpersonnelles sous forme de forums, de "chats" (de conversations) ou encore de courrier électronique, que ce style prend de l'importance. Pour les utilisateurs, l'écriture semble être un système trop abstrait et puisant trop de temps pour satisfaire leurs besoins de dialogues.

Les forums, constitués d'un ensemble de machines interconnectées, sont capables de diffuser des articles réunis dans les groupes de discussion. La discussion collective se construit avec l'accumulation de dialogues qui peuvent renvoyer par des liens hypertextuels à des textes argumentés extérieurs au forum. Les sujets de discussion varient, les thèmes foisonnent allant de la politique à l'utilisation des matériels informatiques en passant par l'écologie, la santé, etc. Chacun des deux partenaires saisit le texte qu'il veut dans la fenêtre réservée à cet effet. Puis ils perçoivent simultanément leur affichage respectif. L'activité de saisie de son partenaire est suivie en direct. Les *chats* recourent au même

---

<sup>1</sup> - Emmanuel Souchier, *Communication et langages*, n°109.

principe à la différence que les partenaires se présentent sous couvert de pseudonymes. Il s'agit de préserver l'identité des locuteurs.

Le courrier électronique, encore dénommé *e-mail*, reprend, avec plus de souplesse, les idées des courriers sur Minitel. Le développement du réseau et des messageries installe un espace d'écriture inédit. De tous les usages Internet, le courrier électronique semble le plus prisé. Phénomène de civilisation, les gens se remettraient-ils à écrire ? C'est un constat surprenant, puisque parallèlement, les ordinateurs sont souvent perçus comme une rupture technologique ou intellectuelle, et que le courrier en ligne, lui, nous ramène à la correspondance manuscrite, une pratique du passé, supplantée au XX<sup>e</sup> siècle par le téléphone. L'*e-mail* vient se substituer, en outre, à des communications de traditions écrites qui ne sont plus assurées par le courrier traditionnel.

L'*e-mail* développe plusieurs usages :

C'est d'abord un support d'information quotidien, un courrier professionnel tout comme un pneumatique. C'est à ce jour sa fonction prédominante, celle qui va accroître les limites du champ oral-écrit.

La correspondance sur le réseau revêt une forme plus classique, le journal intime, remplaçant la lettre déjà détrônée par le téléphone. On peut avancer l'hypothèse que l'*e-mail* relance la correspondance à la manière des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles, époques où l'écriture relatait des petits faits de la vie quotidienne. Cette pratique autorise des échanges originaux.

Considéré en tant que support informatif, l'utilisateur gère son courrier par le biais de questions. À sa réception de la communication, le destinataire conservera tout ou partie de l'envoi qui lui est adressé pour y répondre point par point. Cette fonction est novatrice, elle est élaborée de telle façon que le correspondant laisse le texte tel qu'il a été reçu. L'intéressé répond sans procéder à l'effacement de la page initiale. La lettre devient questionnaire, pour des raisons de gain de temps, les échanges sont plus rapides. Ici la technologie usitée érige une rupture

avec la correspondance traditionnelle. Le courrier électronique se présente comme une valorisation de la communication additionnée d'instantanéité, un complément au téléphone doté d'une oralité-écrite.

L'écrit des messageries est dynamique et interactif. Il remet en cause le partage traditionnel des rôles entre l'oral et le scriptural. "La langue écrite produite en quasi-direct peut jouer le rôle de l'oral conversationnel. On pourrait établir un parallèle entre cet oral institutionnel modelé par la langue écrite (souvent l'orateur s'appuie sur un document écrit) et cet écrit qui retrouve ou cherche à mimer la spontanéité de l'oral."<sup>2</sup>. La particularité des messageries qui consiste à privilégier une communication en temps réel entraîne une accélération de la vitesse de saisie. Dès lors, le texte, trop rarement relu et corrigé, avec les fautes d'orthographe et les signes diacritiques se rapproche de la langue orale traduite grossièrement par l'écrit.

On peut envisager que les systèmes oraux et écrits renouent avec leurs distances historiques. L'oral cherchant à se traduire en écrit reprend alors toutes les caractéristiques attribuées aux pratiques idéographiques.

### **Des solutions logicielles.**

Il existe de bons logiciels qui transmettent en temps réel tous les problèmes inhérents à la traduction de l'oral en écrit. L'informatique conçoit des solutions logicielles correcteur de paroles pour réduire les approximations dans la réécriture de la parole reçue. A ce jour, les résultats restent peu fiables.

La cybernétique, puis les sciences cognitives se sont penchées sur un de ces mythes fondateurs de l'intelligence artificielle. Durant la première partie du xx<sup>e</sup> siècle, le mathématicien anglais Alan Turing<sup>3</sup> se posait la question de savoir si une machine pouvait être intelligente, et

---

<sup>2</sup> - Jacques Anis, *Textes et ordinateurs*, édition De Boeck université, 1999, p.164.

<sup>3</sup> - A. Turing, Computability and Lambda-definability, *Journal of Symbolic Logic*, 2, 1937.

surtout si elle l'était comment le saurait-on ? Il définit alors les contours d'un test : si lors d'un dialogue par écrit avec une machine, un être humain ne parvient pas à différencier la machine d'un humain, alors le logiciel est intelligent. Le test de Turing débouche sur une sorte de QI des machines. Tous les logiciels de ce type ont en commun une base de données avec du vocabulaire et quelques règles grammaticales. Certains guettent des mots-clés, susceptibles de leur fournir une réponse automatique rangée dans leur disque dur. Autant d'artifices très éloignés de l'intelligence. Le langage n'est pas seulement une affaire de raisonnement et un grand nombre de connaissances nécessaires à la conversation ne sont pas formalisables. Les robots dialoguant du film *La guerre des étoiles* semblent cantonnés pour longtemps dans l'espace de l'imaginaire cinématographique

L'interface ne se résume pas à l'aspect et au toucher d'un ordinateur. C'est une question de réunion de personnalités, de conception de l'intelligence, et de finalisation du projet par des outils capables de reconnaître l'expression humaine. La consécration de l'interface sera atteinte lorsque l'utilisateur pourra s'adresser verbalement à son outil de travail et que ce dernier sera en mesure de l'identifier.

Le clavier, puis la souris utilisée depuis le début des années 80, restent à ce jour l'interface privilégiée. En dépit des progrès enregistrés, l'interface apparaît rudimentaire. D'autres outils se mettent en place avec le son et la parole-machine dialoguée. De ce point de vue, l'utilisateur de jeux vidéo en situation de simulation sous un casque dialoguant avec sa machine force l'admiration.

Les utilisateurs rêvent d'une machine parlante, avec laquelle ils pourraient dialoguer en continu et qui transcrirait in extenso leurs paroles. La reconnaissance et la compréhension du langage parlé dans un environnement hautement personnalisé et interactif devient l'objectif à maîtriser.

Prenons le cas de la société IBM, présente sur le marché du logiciel de reconnaissance vocale. L'interface se compose d'un casque de

baladeur avec micro incorporé. Visualisant son outil, l'utilisateur commence alors à lui parler. Après quelques secondes, les mots verbalisés s'affichent à l'écran. "Cher ami, suite à votre lettre du bonze janvier." Bonze au lieu de onze... A l'utilisateur de répéter l'opération. Le logiciel requiert le temps de la répétition pour identifier la voix de l'utilisateur. Et si ce dernier baille ou tousse devant le micro le programme s'en trouve dérégulé. Les logiciels précédents sont souvent programmés pour comprendre les liaisons et la parole en continu. L'outil possède un lexique réduit. Il échoue sur les pièges : "les chaussettes de l'archiduchesse" deviennent "les insectes de l'arche du chaise". En revanche, il fonctionne avec des exercices simples : ouvrir un fichier, envoyer un message<sup>4</sup>. Microsoft insère des commandes orales dans son système d'exploitation Windows. En attendant la disparition du clavier et de la souris, le microphone est perçu comme un gadget. Et si dès 94 la société Apple avait anticipé l'outil vocal, les résultats obtenus à ce jour ne suscitent pas d'enthousiasme chez l'utilisateur.

Un ordinateur peut reproduire la parole de deux manières : en repassant une voix préenregistrée ou en synthétisant les sons de lettres, de syllabes ou (plus vraisemblablement) de phonèmes. Pour que la parole mémorisée fournisse un résultat, il lui faut, au préalable, être enregistrée. Un synthétiseur de paroles saisit un texte en continu et suit certains paramètres pour énoncer chaque mot, un à un. Les degrés de synthèse varient selon les langues. Pour le programmeur la difficulté à surmonter vient de l'analyse du ton et du rythme enregistré au risque de restituer une voix monocorde non naturelle.

Le ton sur lequel on dit les paroles signifie le sens du discours. La parole intelligible et l'empreinte sonore du locuteur, bien que totalement hétérogènes, sont les deux champs d'investigation favorisés dans les recherches de la reconnaissance vocale. Celle-ci, avec la parole intelligible cherche à identifier un message linguistique afin de transformer directement la parole en écriture ou encore dans le but d'une

---

<sup>4</sup> - extrait d'un reportage du journal *Sciences et vie micro*. Février 2001.

traduction. Mais ces recherches informatiques sont extrêmement complexes. "Il n'existe pas de liens directs simples entre un phonème et sa représentation acoustique."<sup>5</sup> Les phonèmes sont définis comme des segments individualisés à tendance fixe. La parole et son intonation, les reproduisent comme des variables. Lorsqu'il s'agit d'identifier le locuteur, un repérage fondé sur des paramètres pré-identifiés comme significatifs dans tel cas et non pour d'autres. La difficulté résulte alors à prendre en compte des situations variables d'élocution. L'ensemble des recherches du domaine a montré jusqu'à ce jour que les solutions ne sont pas évidentes.

" Il y a autre chose dans la voix, une fois traitée les dimensions phonologique et idiosyncrasique de la parole. L'empreinte individuelle juxtaposée à la marque du signifiant ne fait pas toute la voix."<sup>6</sup>. Patrick Berthier avance par la suite qu'une dimension infra-linguistique et supra-individuelle ne peut pas éviter une étude psycho-historique. L'apprentissage de la langue maternelle étant le premier domaine important où se joue le façonnage de la voix : "Chaque langue impose une dynamique générale, une orientation du souffle vocalique vers les fosses nasales, le voile du palais dur, la bouche ou les lèvres. Le français est caractérisé par une dynamique horizontale."<sup>7</sup>

La question du rapport fondamental texte et discours parlé se heurte à l'absence d'équivalent sonore de la typographie et illustre bien la difficulté de la liaison texte et parole. La venue du son nous confronte à une dualité avec la pratique de l'écriture

### **Le graphisme et la parole.**

La retranscription de la parole en écriture est un champ d'investigation exploratoire. La typographie utilisée depuis le XVIII<sup>e</sup> a

---

<sup>5</sup> - *La parole et son traitement automatique*, collection technique et scientifique des télécommunications, Masson, 1989, p.558.

<sup>6</sup> - Patrick Berthier, *Territoires de la voix*, MEI n°8, déc. 2000, L'harmattan, p.60.

<sup>7</sup> - Patrick Berthier, *Ibidem*, p.67.

pratiquement ignoré ses utilisations potentielles. On oppose la question de la présentation des contenus à celle du rapport, bien plus fondamental, texte et discours parlé qui se traduit par une absence d'équivalent sonore de la typographie.

L'écriture alphabétique n'est jamais parvenue à traduire l'oralité. La ponctuation, par exemple, est particulièrement sous-évaluée en typographie. Une bonne typographie aide le lecteur dans sa découverte du texte, elle le jalonne d'indicateurs : points, points-virgules, deux points, exclamation, interrogation, parenthèses... L'équivalent de ces repères sont importants dans la langue orale. L'expression s'arrête, parce que l'idée originelle se conclut. Puis le souffle reprend. La voix repart alors pour poursuivre ou reprendre une nouvelle idée. L'acte est primordial dans un discours oral. De surcroît sur un registre vocal, la voix théâtrale parvient rejoindre le champ musical. Comment traduire ce phénomène dans un discours écrit ? Difficilement. La typographie utilise la ponctuation mais l'empreinte se veut toujours discrète. Le signe utilisé est petit, enfoui dans les jambages des mots qui l'enserrent.

François Richaudeau<sup>8</sup>, dans ses travaux sur la lecture et la typographie propose de positionner deux espaces blancs après un point pour bien le marquer. L'oralité accorde le souffle à l'orateur, elle sait mieux signifier la fin d'une phrase que l'écriture.

L'écriture manuscrite et les différentes techniques d'impression depuis Gutenberg jusqu'à la photocomposition n'autorisent pas d'interventions aisées dans la fonte des lignes de caractères. Les règles de composition ou les recherches de style dans les dessins des caractères se penchent sur l'esthétisme et la performance de la graphie plutôt que sur la recherche d'une traduction rigoureuse de l'oralité qu'elle est censée interpréter.

La typographie a élaboré un système abstrait alors que le dispositif vécu est toujours individualisé. Les niveaux d'énonciation de la narration

---

<sup>8</sup> - François Richaudeau, *Manuel de typographie et de mise en page*, éd. Retz, p.85.

autres que ceux de l'auteur-écrivain sont restreints. La citation est un régime autonome à la typographie. "Je cite" est la représentation de l'influence de l'oral sur l'écrit. C'est à partir du XVIII<sup>e</sup> que s'érigent les procédures typographiques qui iront ordonnancer le discours oral lors de sa reproduction écrite. L'italique traduit l'oralité ou encore le tiret qui précède la prise de parole. Et si l'on ajoute les phases de dialogues indiquées dans un autre caractère, un autre corps, les exergues mises à l'extérieur des colonnes principales et les manchettes, nous obtenons à un nombre limité de solutions, que ce soit pour deux ou plusieurs acteurs le constat demeure. La typographie semble démunie devant la parole toujours individualisée. Pas plus qu'elle ne souligne efficacement le charisme de l'orateur. Il ne faudra pas confondre, à ce stade, transcription et transposition. Les méthodes typographiques de représentation de la locution ne sont pas de l'ordre de la transcription, mais de la transposition. Nous ne reproduisons pas exactement la parole lorsqu'elle est rapportée par écrit. L'écriture transpose, traduit et "traduire c'est trahir".

La solution serait de puiser dans les ressources typographiques, mélanger les lettres, parangonner. Mais l'utilisation foisonnante des caractères (à chaque intervenant son caractère) n'a jamais fait bon ménage avec les présentations rigoureuses des ateliers de composition. A ce jour, ces techniques restent déconsidérées, quand elles ne se heurtent pas simplement à l'efficacité requise pour des critères de lisibilité. Seule la publicité s'y essaie avec un apport expressif très différent du roman par exemple où l'on emploie un style typographie rigoureux.

Nous pouvons éventuellement coucher sur le papier les idées qui nous viennent à l'esprit, mais leur réception sera toujours réglée par le code de l'écrit. Reproduit, comme jadis, tel un pictogramme, il relèvera du graphisme et de l'image, de l'imaginaire du dessin. Nous parlons ici d'une présentation adaptée, transmission de la pensée vers le geste manuel. Le signe typographique s'éloigne de l'objet qu'il avait dépeint à travers les pictogrammes ou les idéogrammes.

Le mythe de l'origine verbale de l'écriture a la vie dure. Le système de l'écrit s'appuie sur deux échelles : celle du mot et celle qui représente le mot, c'est-à-dire son graphisme, son image. Dans le premier cas, on a affaire à une forme orale lorsqu'elle s'exprime, dans le second à une forme visuelle.

Sur l'origine de l'écriture alphabétique, Anne-Marie Christin<sup>9</sup> avance une hypothèse : " Ne serait-il pas plus logique de supposer que c'est le graphisme et non la langue qui a fourni les ressources et les motivations nécessaires à l'apparition de l'écriture ?". Elle poursuit plus loin : "Les fonctions graphiques du système de l'écriture ont été cachées par la thèse de la filiation verbale de l'écriture". La culture orale et la culture écrite sont fondamentalement éloignées. Elles produisent des systèmes de communication très différents. Entre l'oral et l'écrit, il y a un élément graphique fondateur. On persiste, selon l'auteur, à rechercher une continuité historique des systèmes d'écriture. L'origine calligraphique des alphabets se retrouverait dans les pictogrammes. Ces derniers étant plus proches de l'oralité que l'écriture, la filiation avec l'oral serait ainsi fixée.

L'écrit issu de la culture savante en Occident. L'oralité, comme le son qui transmet, sont éphémères. Dans les civilisations de tradition orale, on peut assigner au verbe un rôle de communication prédominant, mais, dans ce cas la culture écrite est quasi-inconnue. On ne peut séparer les fonctions graphiques du système de l'écriture, même si pour certains chercheurs l'adéquation au phonétisme verbal constitue la véritable écriture.

L'oral et l'écrit sont rattachés à deux cultures totalement différentes. Historiquement la séparation a été progressive. La langue est un système abstrait dont la parole est la réalisation concrète. Que se passe-t-il lorsqu'une société s'empare de l'écriture ? Dans *La Raison*

---

<sup>9</sup> - Anne-Marie Christin, *L'Image écrite*, Flammarion 1995, p.11.

*graphique*<sup>10</sup>, Jack Goody souligne un changement comportemental radical. Non seulement, le mode de communication se trouve transformé mais également le contenu du message. On ne communique pas de la même manière par oral et par écrit. L'écrivain use d'une autre technique intellectuelle, d'une autre façon d'exercer sa pensée. L'écriture est "un agent de mutation car sa détention instaure une nouvelle autorité dotée d'un puissant instrument de contrôle."<sup>11</sup>.

L'intrusion des marques de l'oral dans l'écrit trouve sa consécration chez l'écrivain Louis-Ferdinand Céline. La filiation de cette écriture est issue de l'entre-deux-guerres et qui reprend les mots du parler de la rue. La presse quotidienne en France a largement récupéré ce style d'écriture à partir des années 70 (*Libération* puis *Le Quotidien de Paris* et *Le Matin*).

Louis-Ferdinand Céline est connu pour avoir utilisé un style parlé. Celui-ci est particulièrement travaillé jusqu'à lui donner un style, au sens noble du terme. A travers un entretien qu'il donne, on peut aussi tenter de décrypter sa parole<sup>12</sup>. "Lorsque Céline parle, on suit tout un déroulement de la pensée à La parole célinienne a une cadence, une présence et un ton qui font sa musique littéraire. Tous les traits de phono stylistique, accentuation, intonation, marques particulières du geste oral provenant du style personnel de Céline parlant, tous ces traits-là sont difficiles à transcrire en écriture. A travers des repères qui ne passent pas dans l'écriture. Les abréviations orales. Elles donnent au français écrit une connotation vulgaire. Il dit / rvenu/ et non pas /revnu/ pour revenu. Ces choses-là sont faciles à transcrire... Mais, en les transcrivant ainsi, j'utilise des marques qui ne sont pas seulement la dénotation de la parole

---

<sup>10</sup> - Jack Goody, *La Raison graphique*, éditions de minuit.

<sup>11</sup> - *Ibidem*, p.56.

<sup>12</sup> - Jean Guénot, *Louis-Ferdinand Céline. Damné pour l'écriture*, chez Jean Guénot 92210 Saint-Cloud, 1984, p.71.

; elles sont aussi la connotation de l'oral, registre considéré comme moins noble que l'écrit."

### **Système idéographique**

Nous ne savons encore que traduire imparfaitement les toutes premières écritures, leurs formes pictographiques les apparentent plus à l'oralité, bien que l'objet sonore soit à distinguer de l'objet graphique. Les hiéroglyphes sont dessinés selon des sons qu'ils représentent alors que les premiers alphabets utilisent uniquement des consonnes et l'on s'écarte totalement de l'oralité.

Sur les courriers électroniques, "Le curieux emploi de la capitale à des fins injurieuses révèle une culture spontanéiste qui pratique le détournement, se réapproprie les usages et s'y oppose en ignorant manifestement les origines".<sup>13</sup> La lettre devient l'image de l'idéogramme par détournement du caractère. Le recours massif aux ponctuations maximum (!!! ou ???) semble vouloir reprendre visuellement des intonations spécifiques au langage oral.

Lorsqu'il s'agit de textes non littéraires, on peut prétendre qu'un langage écrit, incorporant des idéogrammes, des *smileys*<sup>14</sup>, traduit la recherche d'une communication plus efficace. L'utilisateur substitue des mots longs par des signes courts se prêtant à une lecture plus rapide. Ces petits dessins humoristiques sont la note d'impertinence ou de complicité tranchant sur la régularité des signes typographiques.

C'est bien un détournement des usages typographiques que l'on retrouve dans les échanges sur le réseau qui, par ailleurs, recomposent un système idéographique. Lorsque l'écrit s'engage vers l'oralisation, il le fait en renouant avec des pratiques d'inscription spatiale de type idéographique. A partir des signes disponibles sur les claviers, les

---

<sup>13</sup> - Emmanuel Souchier, op. cit.

<sup>14</sup> - Combinaison de caractères indiquant l'état d'âme des gens qui dialoguent entre eux.

utilisateurs composent une série d'agrégats idéographiques, les *smileys*. Ils se manifestent de plusieurs façons pour transcrire leur état.

On peut distinguer des signes de repérages qui fonctionnent comme des codes de situations, d'indication d'état de l'utilisateur

- :-) parenthèse fermée, parenthèse ouverte marque le contentement supposé de l'interlocuteur
- ;-) le clin d'œil
- :~) pour signifier peu en forme
- :~( sérieusement mal en point ;
- O:-) montre l'optimisme du locuteur

Certains signes iconiques sont compris par leur iconographie, à l'aide de l'habileté du créateur de signes et de son lecteur dans des facteurs contextuels. Par exemple :

- \\_/ remplace le verbe boire.
- // la similitude ou l'égalité est représentée par des lignes parallèles.

On estime à plus de 600 les items élaborés de ce langage idéographique naissant. Ces inscriptions réactivent avec une grande spontanéité l'écriture universelle chère à Raymond Queneau, fondée sur la connaissance d'une écriture idéographique universellement acceptée. Utilisant seulement des traces typographiques faites à partir du clavier de l'ordinateur, cette écriture est encore loin d'avoir les caractéristiques d'une langue à part entière. Elle ne dispose pas d'un nombre de signes suffisant qui puisse exprimer un flux continu d'écriture. A l'instar du réseau mondial elle cherche les marques d'une langue adoptée universellement sur le réseau. Ainsi l'homme revendique son appartenance à un village planétaire.

*Christian Loret, Maître de conférences en sciences de  
l'information et de la communication. IUT de Paris, février 2004*